

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2023 au conseil de fondation de Wild Chimpanzee Foundation, Cologne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Wild Chimpanzee Foundation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 4'289'482, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée

BA Signature électronique qualifiée

Fabien SPANO
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Raphaël LEVEAU
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2023</u> CHF	<u>31.12.2022</u> CHF
<u>ACTIF</u>			
Actif circulant			
Liquidités		6'892'973	2'821'742
Autres créances à court terme		-	98'647
		6'892'973	2'920'389
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		1'438	-
Immobilisations corporelles	14.	588'255	672'846
Immobilisations incorporelles	15.	76'520	101'203
		666'213	774'049
		7'559'186	3'694'438
<u>PASSIF</u>			
Capitaux étrangers à court terme			
Passifs de régularisation	16.	3'269'704	349'197
		3'269'704	349'197
Capitaux propres			
Capital de dotation	17.	15'000	15'000
Résultat au bilan :			
- résultat reporté		3'330'241	2'530'769
- résultat de l'exercice		944'241	799'472
		4'289'482	3'345'241
		7'559'186	3'694'438

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologne**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023**

	<u>Annexe</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
		CHF	CHF
<u>RECETTES</u>			
Dons		7'991'389	5'918'139
Participation aux frais administratifs		931'653	431'459
Autres produits		89'964	71'333
		<u>9'013'006</u>	<u>6'420'931</u>
<u>DEPENSES</u>			
Frais de projets Afrique	18.	(7'104'936)	(5'131'899)
Frais généraux d'administration		(127'711)	(132'772)
Frais de voyages		(42'195)	(69'267)
		<u>(7'274'842)</u>	<u>(5'333'938)</u>
RESULTAT AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS		1'738'164	1'086'993
Amortissements		(265'209)	(256'458)
Résultat financier		(518'839)	(20'701)
Charges hors période		(9'875)	(10'362)
		<u>(793'923)</u>	<u>(287'521)</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>944'241</u>	<u>799'472</u>

I. Organisation de la Fondation

1. Nom

Wild Chimpanzee Foundation (WCF) est une fondation sans but lucratif au sens des articles 80 et suivants du CC. Elle a été créée le 31 octobre 2000, avec un capital de dotation de CHF 15'000. Son objectif est d'entreprendre toutes activités d'ordre juridique, politique et biologique, propre à assurer la protection et la survie des chimpanzés sauvages.

2. Adresse correspondance

L'adresse initiale du siège et de correspondance de la Fondation est Chemin de Planta 69, 1223 Cologne.

3. Registre du Commerce

La Fondation est inscrite au Registre du Commerce et placée sous la surveillance du Département Fédéral de l'Intérieur.

4. Statuts

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 17 octobre 2011 et aucune modification n'a été apportée durant l'exercice sous revue.

5. Règlement et objectifs de la Fondation

Le règlement de Fondation a été actualisé le 22 janvier 2016.

La WCF est une fondation multinationale qui a pour objectif d'entreprendre toutes activités d'ordre juridique, politique et biologique, propres à assurer la protection et la survie des chimpanzés sauvages existant encore en Afrique ainsi que leur habitat naturel.

Actuellement, les objectifs principaux de la WCF sont l'établissement (i) d'un « réseau forestier panafricain pour les chimpanzés », visant à assurer la protection de 20.000 à 25.000 chimpanzés et (ii) d'un « programme de protection panafricain » garantissant l'entretien du réseau forestier grâce à l'association des populations locales et à l'approfondissement des connaissances sur les populations de chimpanzés protégés.

La philosophie du projet est basée sur trois principes, Education - Protection de l'espèce - Recherche, et implique la population locale des environs des principales régions protégées, les écoliers des pays développés et subsahariens, ainsi que les scientifiques.

Trois conditions principales sont censées garantir le succès du projet: (i) renforcer le potentiel d'efforts dans les régions comprenant les populations de chimpanzés les plus importantes; (ii) réduire le braconnage dans ces régions et améliorer la coexistence entre les hommes et les chimpanzés et (iii) garantir que les politiques de protection des espèces et de développement économique tiennent compte des intérêts de l'environnement.

6. Membres du Conseil de Fondation

L'entité est administrée par un Conseil de Fondation composé d'au moins deux membres.

Les membres du Conseil de Fondation sont :

- Boesch Christophe, membre, président, avec signature individuelle
- Knecht Marianne, membre, vice-présidente avec signature collective à 2
- Lehmann Peter Klaus, membre, secrétaire avec signature collective à 2
- Mülhauser Blaise, membre, avec signature collective à 2
- Tercier Jean, membre, avec signature collective à 2

Aucun membre du conseil n'a été rémunéré.

II. Comptabilité, révision et principes d'évaluation

7. Exonération fiscale

Type d'exonération:	Période sous exonération
Cantonale	durée indéterminée
Fédérale	durée indéterminée

8. Tenue de la comptabilité

La comptabilité est tenue par la Fondation.

9. Organe de révision

Berney Associés Audit SA, rue du Nant 8, 1207 Genève.
Numéro de téléphone : 058.234.90.00

10. Principes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse selon les dispositions du Code des Obligations (art. 957 et ss CO).

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours du jour applicable. A la date de la clôture, les positions du bilan en monnaie étrangère sont réévaluées au taux de clôture. Les différences de change liées à la réévaluation des positions du bilan sont comptabilisées au compte de résultats.

11. Nombre d'employés de la Fondation

La Fondation n'emploie pas de personnel en Suisse.

12. Actifs mis en gage ou cédés

Il n'existe aucun actif mis en gage ou cédé.

13. Leasing

Il n'existe aucun leasing.

14. Evénements importants postérieurs à la date du bilan

aucun

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION, Cologny

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

III. Autres informations

	Solde au 01.01.2023	Acquisitions Cessions	Amortissements	Solde au 31.12.2023		
14. <u>Immobilisations corporelles</u>						
Véhicules	533'607	124'690	(204'489)	453'808		
Équipement de bureau et technique	139'239	31'244	(36'036)	134'447		
Total	672'846	155'934	(240'525)	588'255		
15. <u>Immobilisations incorporelles</u>						
Logiciels	101'203	-	(24'684)	76'520		
Total	101'203	-	(24'684)	76'520		
			31.12.2023	31.12.2022		
			CHF	CHF		
16. <u>Passifs de régularisation</u>						
Provision honoraires révision			4'000	4'000		
Produits constatés d'avance			3'265'704	345'197		
Total passif de régularisation			3'269'704	349'197		
			31.12.2023	31.12.2022		
			CHF	CHF		
17. <u>Capitaux propres</u>						
Capital de dotation			15'000	15'000		
Résultat au bilan :						
- résultat reporté			3'330'241	2'530'769		
- résultat de l'exercice			944'241	799'472		
Total capitaux propres			4'289'482	3'345'241		
18. <u>Frais de projets Afrique</u>						
	Abidjan	Guinée	Liberia	Gabon	Sierra Leone	Total
Frais de personnel	(264'220)	(1'896'557)	(273'104)	(91'807)	-	(2'525'688)
Loyers	(19'894)	(69'199)	(22'918)	-	-	(112'011)
Frais de véhicules	(25'049)	(395'446)	(125'395)	(26'595)	-	(572'485)
Frais de bureau	(27'911)	(653'082)	(84'115)	-	-	(765'108)
Frais de conseil	-	(746'579)	(96'435)	-	-	(843'014)
Autres charges opérationnelles	(128'439)	(900'340)	(763'344)	(70'631)	(423'876)	(2'286'630)
Total frais de projets Afrique	(465'513)	(4'661'203)	(1'365'311)	(189'033)	(423'876)	(7'104'936)